

NOVEMBRE 2023

Bulletin
Municipal
de BAURECH

La Futaille



Mairie de Baurech
1400 route de Malagar
33880 BAURECH

Tél. : 05.56.21.31.54

Mail : mairie.baurech@orange.fr

Site internet : www.baurech.fr



Chères Bauréchaïses, chers Bauréchaïs,

La rentrée scolaire de septembre s'est bien déroulée. Cette année l'école compte 95 élèves répartis sur 4 classes et encadrées par 5 enseignants.

Les évènements récents nous ont conduits à renforcer la sécurité autour de l'école en interdisant les rassemblements et en limitant l'accès au parking aux seuls enseignants et personnel communal.

En attaquant les enseignants, ce sont les valeurs de la République qui sont en danger. Nous sommes dans un état laïque qui garantit la neutralité et la liberté de confession et d'expression dans le respect de tous.

Ces situations impliquent une vigilance collective accrue.

Le projet de commerces et restaurant se concrétise avec les premiers dossiers de candidatures qui seront étudiés par un comité de sélection. Concernant les commerces, nous n'avons reçu à ce jour qu'un nombre limité de demandes mais il est difficile pour les futurs professionnels de se projeter avant les travaux de réhabilitation.

N'hésitez pas à en parler autour de vous, plus l'information sera diffusée, plus nous aurons la possibilité de répondre à vos attentes.

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) se poursuit. Dès que nous aurons obtenu l'avis de toutes les Personnes Publiques Associées, nous pourrions organiser une réunion publique début d'année 2024.

Comme vous avez pu le constater, votre taxe foncière a augmenté. Pour rappel la taxe foncière est composée d'une partie évoluant avec l'inflation et d'une autre partie résultant du taux appliqué par la commune.

En 2023 l'inflation a représenté 7,1%. Le Conseil municipal a maintenu son choix de ne pas augmenter le taux communal le temps de son mandat. La Communauté de Communes a augmenté sa part afin de financer tous les services rendus aux citoyens.

La gestion raisonnée de nos finances nous aura donc permis de pouvoir lancer notre projet de commerces et restaurant sans avoir besoin d'augmenter les impôts.

Le maire
Pascal MODET

L'agenda

2023

- samedi 11 novembre Cérémonie 11 novembre
- samedi 11 novembre AG asso l'Éléphant 9
- mercredi 15 novembre Atelier Capsciences
- samedi 18 novembre Conférence chamanique
- mercredi 22 novembre Atelier Capsciences
- samedi 25 novembre Concours Vidéo Games
- mardi 5 décembre Conférence Van Gogh
- vendredi 8 décembre Spectacle de Noël - l'EBB
- samedi 9 décembre Bourse aux jouets
- dimanche 17 décembre..... Calèche de Noël
- samedi 23 décembre..... Chorale avec l'Éléphant 9

2024

- vendredi 12 janvier..... Vœux du maire
- jeudi 18 janvier Début recensement
- samedi 20 janvier..... Repas de l'Amitié
- jeudi 25 janvier AG Club de l'Amitié
- samedi 27 janvier AG Club de Lecture
- samedi 10 février Loto de l'EBB

Directeur de la publication : Pascal MODET / Comité de Rédaction : Nathalie MODET – Jacqueline MALLET
Thierry VIALE /

Conception et mise en Page : Christine LAVANDEIRA-AUROIRE
Imprimé par nos soins

RETOUR SUR ...

UN WEEKEND ANIMÉ PAR LES ASSOCIATIONS BAURÉCHAISES

La municipalité a souhaité favoriser une rencontre des associations de notre village.

Le samedi 13 mai 2023, le Club de l'Amitié a proposé aux enfants et aux adultes une après-midi jeux de société. L'association "L'éléphant 9" nous a offert de magnifiques prestations vocales et instrumentales qui ont réjoui les spectateurs.

La soirée s'est poursuivie avec le Comité des Fêtes dans une très bonne ambiance mêlant musique et karaoké géant. Chacun a pu se restaurer avec grillades, frites et crêpes proposées par les bénévoles du Comité des Fêtes.

Le dimanche a débuté avec un vide grenier. L'EBB a tenu un stand au profit de l'école et a prêté main forte au Comité des Fêtes pour les repas.



L'association Pérou Amitié Solidarité a proposé deux temps d'initiation aux danses latines. Quelques curieux y ont participé. Des tapas ont été vendues au profit de l'association.

Ces deux jours ont permis aux associations de se rencontrer et de faire de cette fête une réussite.

Une mention spéciale est attribuée au Comité des Fêtes jeunes. En effet, ces jeunes bénévoles ont été très présents et actifs tout au long du weekend. Ils ont pu ainsi récolter des fonds pour organiser leurs futures animations. Merci à Ilan, Carla, Clara, Lucas, Lilia, Léo M., Tom, Léo R., Lucille.

Le Conseil Municipal remercie chaleureusement tous les participants pour ce temps consacré à la vie de notre commune.

SOIRÉE DU 13 JUILLET

Cette année encore, la soirée du 13 juillet, organisée par la Mairie, a connu un vif succès grâce à la participation importante des habitants de notre commune.

L'apéritif s'est déroulé dans une ambiance musicale d'inspiration "jazzy" et une paëlla a régalé tous les participants.

La soirée s'est prolongée avec l'animation dynamique d'un DJ.



RETOUR SUR ...

LE TOUR DE FRANCE

Le 7 juillet, Baurech a accueilli le passage de la 110^{ème} édition du Tour de France.

De nombreux habitants se sont installés en bordure de la route départementale et ont profité du défilé de la caravane, pour la plus grande joie des enfants, puis du peloton de coureurs.

Le Comité des Fêtes a profité de cet évènement pour organiser dans le city-stade des jeux destinés aux plus jeunes. Le soir, un diner en musique a permis de prolonger la convivialité de cette journée.



VIE ASSOCIATIVE

L'EBB - L'École Buissonnière Bauréchaie

Les manifestations de l'EBB sont ouvertes à TOUS les enfants de Baurech (scolarisés ou non dans la commune), et la quasi-totalité des fonds récoltés est reversée à la coopérative scolaire, ce qui a permis cette année de remettre un chèque de 2000€ à l'école.

Prochains rendez-vous :

Vendredi 08/12/2023	Spectacle de Noël à la salle des fêtes, offert à tous les enfants de Baurech, suivi d'un repas sur réservation
Samedi 10/02/2024	Loto de l'école à la salle des fêtes (1 carton gratuit pour tout enfant membre de L'EBB)
Mars (date à venir)	Goûter du carnaval à la sortie de l'école
Samedi 29/06/2024	Fête de l'école à la salle des fêtes, suivi d'un repas sur réservation.

L'ÉLÉPHANT 9

L'Assemblée Générale de L'Éléphant 9 aura lieu le 11 novembre 2023 à 11h, dans ses locaux. Les principales dates à retenir sont les suivantes :

Le samedi 25/11/23	Concert et vernissage, action en résonance mêlant les œuvres de la photographe Satiti (Bordeaux) et du chanteur et poète rock Michel Laporte.
Le samedi 23/12/23	L'Audition Partagée Restitution de fin de trimestre des ateliers chœurs et instruments, à la salle des fêtes de Baurech.
Printemps 2024	Concert et Vernissage, les pastels de Sophie Brassard rencontrent la musique improvisée de Carole et Jack

CLUB DE LECTURE

Dans le cadre du festival des bibliothèques de Vitabib, le Club de Lecture de Baurech proposera deux animations présentées par CAP SCIENCES

Mercredi 15 novembre	Atelier chimie verte , pour les 8/12 ans de 14h30 à 15h30
Mercredi 22 novembre	Atelier bulles de savon , pour les 3/6 ans de 14h30 à 15h30

Ces deux animations se dérouleront dans la salle des fêtes.

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Les activités ont repris à la salle des Associations les 2èmes et 4èmes jeudis du mois de 14h30 à 17h00.

Le club a organisé une visite guidée dans le Gers le 17 juin 2023, avec les visites du village fortifié de Larressingle ainsi que celui de Fourcès avec sa place ronde. Ces visites se sont terminées par la découverte de la villa Gallo-Romaine de Séviac. Tout cela sous un soleil magnifique et dans la bonne humeur.



Pour clore la saison avant les vacances, le club a organisé début juillet un repas de maki et California roll's avec le foodtruck Sushi Z'n qui vient tous les jeudis sur le parking de Tastes.

Le Club de l'Amitié se rendra courant novembre aux Bassins des Lumières, dans le cadre de l'exposition immersive "Dali, l'énigme sans fin" et "Gaudi, architecte de l'imaginaire".

Une conférence sur Van Gogh vous sera également proposée le mardi 5 décembre à 15h, animée par Mme Natacha QUILEZ-CASULLERAS, historienne de l'art.

LA MAIRIE VOUS INFORME

RECENSEMENT

Le recensement de la population débutera sur notre commune le 18 janvier 2024. Un agent recenseur passera à votre domicile ; il sera muni de sa carte officielle de recenseur, merci de lui réserver le meilleur accueil.

Vous recevrez prochainement un courrier explicatif sur cette opération. Votre participation est essentielle et obligatoire. Vous aurez la possibilité d'y répondre par Internet et ainsi faciliter le travail de l'agent recenseur.

SEMOCTOM

Nous vous rappelons que le tri est plus que nécessaire pour notre planète.

Trois containers à verres sont présents sur la commune : au carrefour de Mougnon, sur le parking de Tastes et au cimetière Sentout. Vous disposez également d'un container de vêtements sur le parking de Tastes.

Les cartons type déménagement ou emballages gros volume ne peuvent pas être stockés dans vos bacs personnels. Vous devez vous rendre en déchèterie.

Le SEMOCTOM effectue un gros travail sur le tri. L'objectif à atteindre pour 2030 est de 100 kg de déchets/habitant. Il y aura une baisse de fréquence de passage pour les bacs d'ordures ménagères à partir d'avril 2025. Il est donc important d'apporter dès à présent une attention particulière au tri de nos déchets.

Déchèterie SEMOCTOM de Saint-Caprais-de-Bordeaux ZA le Limancet, 33880 Saint-Caprais-de-Bordeaux.

CCAS

Dans notre commune, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) vient en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fragilisées socialement.

Les CCAS constituent l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, ils permettent de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap.

Si vous souhaitez rencontrer les membres du CCAS, la prise de rendez-vous se fait au secrétariat de la mairie.

COMMISSION CULTURE

Une convention a été signée avec les écoles de musique du territoire. En échange de soutien financier, elles s'engagent à intervenir dans les structures gérées par la CDC (Communauté de Communes des Portes de l'Entre Deux Mers), comme les centres de loisirs. Cela leur permettra de rencontrer un autre public et de toucher plus d'enfants.

La seconde convention a été signée avec Vitabib, le festival des bibliothèques de notre CDC. Cette année encore, un programme riche vous est proposé. Toutes les communes sont concernées. L'auteur retenu est Régis LEJONC. N'hésitez pas à vous rendre sur le site de la CDC pour découvrir le programme.

Pour tous les autres projets, les associations devront constituer un dossier de demande à déposer au plus tard le 15 décembre. Tous renseignements via le lien suivant :

<http://www.cdc-portesentredeuxmers.fr/culture-et-loisirs/appel-a-projets-culturels/>



Si vous êtes porteur d'un projet et que vous souhaitez demander une subvention à la CDC, rapprochez-vous des référents culture de la commune, ils pourront vous accompagner dans votre démarche.

En janvier, deux soirées seront consacrées à l'audition des projets par les élus. Un moment très important et riche qui permettra à la commission de sélectionner les projets qui seront réalisés en 2024.

Nathalie MODET et Thierry VIALE

LA MAIRIE VOUS INFORME

LA FIBRE ARRIVE ...

Le déploiement de la fibre optique est en cours sur notre commune. Les premiers secteurs concernés sont ceux situés le long de la RD10 et de la côte Saint James. Les autres secteurs de la commune seront progressivement raccordés d'ici l'été 2024.

Pour suivre l'évolution du déploiement de la fibre <https://www.girondehautmega.fr/carte-deligibilite>.

Certains opérateurs sont en avance sur la phase commercialisation mais le raccordement à la fibre se fera à la même période, quel que soit l'opérateur choisi.

Le choix d'un raccordement à la fibre et d'un opérateur vous appartient, aucun opérateur n'est mandaté par la mairie. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre fournisseur d'accès à Internet afin de connaître ses offres et délais de déploiement.

NUISANCES SONORES

Il est rappelé aux habitants de notre commune que des règles s'imposent pour le respect de la tranquillité publique et de la vie de ses voisins. Si vous entreprenez des travaux bruyants, vous devez respecter les horaires suivants :

- **Lundi au vendredi** 9h à 12h - 13h30 à 19h30
- **Le samedi** 9h à 12h - 15h à 19h
- **Les dimanches et jours fériés** 10h à 12h

Respecter ces horaires représente un enjeu majeur de lien social.

A noter qu'au-delà de la tentative de règlement à l'amiable la procédure de plainte peut aller au recours devant le juge. Les nuisances sonores peuvent émaner aussi d'un animal !

GÉRER SES EAUX PLUVIALES

En vertu des articles 640 et 641 du code civil, les propriétaires sont tenus de gérer les eaux pluviales sur leur parcelle en limitant l'impact sur les terrains avoisinants.

Concernant les constructions nouvelles, notre Plan Local d'urbanisme (PLU) prévoit que "les eaux pluviales issues de toute construction ou installation nouvelle ou aménagement seront résorbées sur le terrain d'assiette du projet".

Les eaux de pluie peuvent s'épandre naturellement sur un terrain plat ou ruisseler naturellement en contre bas dans le cas d'un terrain en pente. On parle de servitude légale d'écoulement des eaux pluviales. Cette situation doit être acceptée par chaque voisin qui ne doit en aucun cas l'aggraver au profit de l'un ou de l'autre (construction d'un mur ou autres travaux par exemple).

HAIES MITOYENNES

L'article 667 du Code civil prévoit que "la clôture mitoyenne doit être entretenue à frais communs". L'entretien d'une haie mitoyenne (coupe, élagage, ramassage des feuilles) doit donc être effectué à parts égales par les deux voisins.

Dès lors que la haie n'est pas mitoyenne, seul le propriétaire du terrain sur lequel elle est implantée est responsable de son entretien. À cet égard, il doit respecter certaines obligations. Toute plantation de deux mètres ou plus de haut doit ainsi se situer à au moins deux mètres de la limite séparant les deux propriétés

Qui doit couper les branches qui dépassent chez le voisin ?

Selon l'article 673 du Code civil "celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent."

Notez qu'il existe des services de médiation qui peuvent aider chacun d'entre nous dans la sérénité et la bienveillance pour résoudre d'éventuels désaccords.

Coordonnées des médiateurs

- à CRÉON à la Cabane à Projets (1^{er} jeudi et 2^{ème} vendredi du mois). Rdv au 05.57.34.42.52
- à LATRESNE à la mairie : 3 lundis par mois. Rdv au 05.57.97.02.70

ÉCOLE

JOURNÉE VENDANGES

Le jeudi 5 octobre toute l'école, de la Petite Section aux CM2, s'est déplacée dans les vignes de Monsieur MERLAUT pour participer aux vendanges.

Tous ont bien profité de cette magnifique journée ensoleillée.



COMMISSION PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

Notre commune a été choisie par la CDC (Communauté de Communes) avec Langoiran et Saint-Caprais de Bordeaux afin de tester une nouvelle organisation du goûter durant le temps d'accueil périscolaire.

Depuis octobre, le goûter est géré par Mme Corinne MAHIEZ, notre agent de restauration scolaire.

Nathalie MODET, représentante de la commission goûter, a travaillé en concertation avec les référentes nutrition de la CDC et en association avec Mme MAHIEZ.

Une part significative sera faite au pain de qualité et aux produits bio. Mme MAHIEZ confectionnera elle-même les compotes et certains gâteaux ; elle gèrera les commandes et les stocks afin de lutter contre le gaspillage. Ce temps consacré à la confection des goûters (2 heures hebdomadaires) a fait l'objet d'une convention de mise à disposition de notre agent à la CDC.

L'objectif de ce projet est de poursuivre le travail engagé sur la qualité des repas sur une journée dans le temps scolaire. À Baurech, nous avons la chance d'avoir un agent qui prépare tous les repas. Alors que les prix fournisseurs ont augmenté, la commune a fait le choix de conserver les 5 éléments du repas.



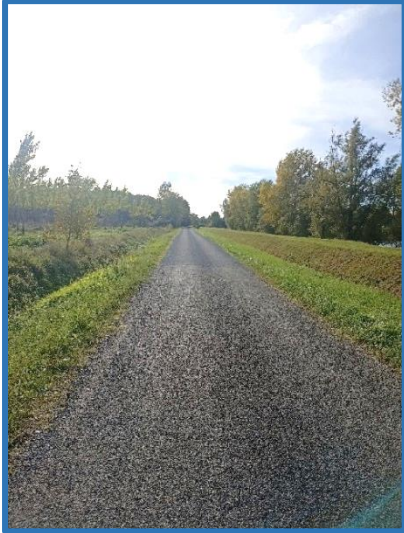
La nouvelle composition du goûter ne cherche pas à rééquilibrer sur la journée les différents apports nutritifs. Mais si à l'avenir il s'avérait nécessaire de passer à quatre éléments pour ne pas subir d'augmentation, l'équilibre du goûter jouerait donc un rôle important.

VIE DE LA COMMUNE

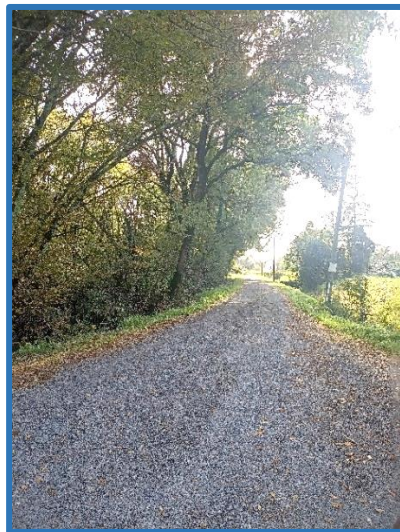
VOIRIE

Les travaux de réfection de la voirie communale se sont poursuivis avec cette année le chemin de Bazanac et le chemin de Port Leyron.

Le passage d'un blow patcher va permettre la reprise de certaines portions des routes de Caillot, Barbarin, Cyprès, Laroche, Dudon, rue de l'Église, rue du Petit Port et Côte st James.



Chemin de Port Leyron



Chemin de Bazanac



Le blow patcher, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une technique d'entretien de l'infrastructure routière par projection d'enrobé à l'émulsion de bitume.

Cette technique est tout particulièrement adaptée pour les reprises de dégradations ponctuelles des couches de roulement de la route.

Ce procédé participe à l'allongement de la durée de vie des infrastructures. L'enrobé projeté a pour vocation de transformer les réparations d'urgence en réparations durables.



VIE DE LA COMMUNE

PROJET COMMERCES

La procédure pour la transformation des locaux techniques en locaux commerciaux franchit une nouvelle étape avec la consultation des entreprises.

Un dossier de candidature a été préparé avec la participation de la Chambre de Commerce de Bordeaux pour les commerces et le restaurant.

Un jury de sélection composé d'élus, de Bauréçais et d'un membre de la Communauté de Communes devra étudier les candidatures reçues et sélectionner les futurs commerçants.

N'hésitez pas à en parler autour de vous et dans vos commerces, la Mairie est disponible pour tout renseignement.

TRAVAUX APPARTEMENT COMMUNAL

Le conseil municipal a souhaité réhabiliter en appartement les locaux vacants situés derrière la salle des associations.

À ce jour, tous les travaux d'isolation, d'électricité, de plomberie, et menuiserie ont été réalisés.

Ces aménagements participent à la mise en valeur du patrimoine immobilier de la commune, après ceux effectués dans le local de la maison d'assistance maternelle et les améliorations faites dans l'école.



FUTUR ATELIER MUNICIPAL



Dans le cadre du projet de commerces, des travaux de rénovation de l'ancienne tonnellerie (jouxant la MAM) ont été entrepris en vue du prochain déménagement des ateliers municipaux.

Le petit matériel sera transféré dans ce bâtiment ; le plus gros matériel et les véhicules seront quant à eux déplacés dans les anciens ateliers du Bridat.

STATION DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE

Le SIEA des Portes de l'Entre Deux Mers a commencé les travaux de construction d'une nouvelle station de traitement d'eau potable à Montastruc, l'actuelle étant trop vétuste.

Les travaux d'équipements et finitions du chantier sont prévus dernier trimestre 2024. La circulation sur la RD 115 aux abords du site pourra être perturbé. Le service d'eau potable aux abonnés ne sera en rien impacté durant la durée du chantier.

Le montant total des travaux s'élève à 1 700 000 € HT, subventionné à hauteur de 371 000 € par le Département et l'État.

Renseignements auprès du SIEA au 05 56 20 76 93



À VENIR ...

CALÈCHE DE NOËL

Au vu de son succès auprès des enfants en 2020, la municipalité a souhaité reconduire le passage de la calèche du Père-Noël dans la commune.

Rendez-vous le 17 décembre prochain, entre 14h30 à 17h30 aux Pères, à Mougnon et place de l'Église



CONFÉRENCE – RENCONTRE CHAMANIQUE

Soirée exceptionnelle le samedi 18 novembre à 20h à la Salle des associations
Rencontre avec la chamane touva, Liudmila OYUN

Originaire de Touva, au cœur de l'Asie, Liudmila OYUN est chamane, descendante d'éleveurs de rennes de la région de Todzha.

À travers ses récits et accompagnée de son fidèle tambour, elle partagera avec vous ses connaissances, sa culture chamanique, ainsi que le chant-prière "Algysch" et la fabuleuse histoire de son pays lointain. Elle accorde une grande part à la pratique afin de s'imprégner de l'esprit et de la tradition qui animent les chamanes de Touva et animera un stage à Baurech, ce même jour, de 9h30 à 18h.



Liudmila sera accompagnée de Michaela MEL, sa fidèle complice et traductrice.

Nombre de places limitées. Tarif conférence : participation en conscience à partir de 20€ par personne
Renseignements – réservations : 06 29 55 11 93 ou septplumesdel'aigle@gmail.com ou page Facebook : Association les 7 Plumes de l'Aigle

LES JARDINS GARONNAIS



Louis-Marie PALUÉ & Syméon GURNADE, deux jeunes agriculteurs, démarrent une activité de maraîchage diversifié à Baurech.

C'est en bord de Garonne sur les terres dites "de palus", au lieu-dit Port Leyron, que leur entreprise "Les Jardins Garonnais" voit le jour cet automne.

La plantation d'un verger de pommiers viendra accompagner les cultures de légumes diversifiés en plein champ comme l'artichaut, emblème des Jardins Garonnais.

Une serre passive permettra d'accueillir les primeurs et les productions d'été gourmandes en eau et en chaleur. Leur agriculture est labellisée biologique, sans utilisation de produits chimiques afin de respecter le vivant et la biodiversité.

Leurs techniques culturales s'inspirent du Maraîchages Sol Vivant qui réduit le travail de sol pour favoriser l'activité biologique et la vie du sol.

Ils misent également sur le cycle naturel de la fertilité par des apports réguliers en matières organiques compostées ou fraîches.

Vous trouverez l'an prochain leurs productions à la vente auprès d'Isabelle et Christophe à la cabane de Baurech mais également sur leur deuxième site de production sur le secteur de Floirac/Tresses.

Idéalement situé en sortie 24 de la métropole (direction Tresses/Bergerac), c'est à partir du printemps 2024 que leur point de vente à la ferme de Floirac ouvrira ses portes.

Ce deuxième site de production leur est confié par la collectivité dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial de la Rive Droite.

Les Jardins Garonnais sont en effet lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par le GPV Rive Droite dont l'objectif est d'installer une production de légumes biologiques à destination des cantines scolaires des communes de Floirac, Cenon, Lormont et Bassens.

Louis-Marie & Syméon concrétisent ainsi leur volonté de produire une alimentation saine et de proximité pour les habitants du territoire de la rive droite et de l'Entre-deux-Mers.

LE CARNET

Naissances

CAFFIER Cassandra.....	7 décembre 2022
PONS Rafael	21 décembre 2022
KACZYNSKI Calypso	8 avril 2023
CUSSINET Rose	17 juin 2023
GONFRIER Malo Philippe Eric	28 juin 2023
MELONI LACAILLE Véra Isabelle Marine	19 juillet 2023
BONNEAU LAFON Noah	30 juillet 2023
VIAROUGE Yona Vanessa Sophie	16 août 2023
MARTINS MALTA Lisa	18 septembre 2023
SERRAT Juliette Edith Josiane	19 septembre 2023



Mariages

BIET-VILLA Arnaud et REDAUD Maëlle	6 mai 2023
PONS Jean-Baptiste et HERBERT Morgane	21 juin 2023
CAMOU-JUNCAS Romain et BLANC Jennifer ..	15 juillet 2023
CASTELNAU Lucas et CASTANG Anaïs	26 juillet 2023
LOPES Guillaume et NENERT Lauriane	5 août 2023
VERPEAUX Aurélie et CRÉZÉ Géraldine	16 septembre 2023
VIRION patrice et GAUTIER Sophie	16 septembre 2023
BOUET Benjamin et LABORDE Christelle	29 septembre 2023
CUSSINET Laurent et QUILEZ-CASULLERAS Natacha	7 octobre 2023
ROGLIARDO Sébastien et BESSOUD Marie.....	28 octobre 2023



Décès

SIRVENTE Jeannine	22 janvier 2023
HERNANDEZ Claude	15 février 2023
HERMOZO GONZALEZ André	9 juin 2023
POTIN Marie née JAMES	21 juin 2023
TROYES Géraldine née CASSAN	14 août 2023
ROMERO-GIL Marie Christine née LANUSSE	11 septembre 2023

